
MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du Lundi 08 novembre 2021 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRE, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Benoît BALLUET, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Grégory CARLIER

Absent excusé : M. Emmanuel SARRAZIN

Monsieur le Maire propose l'ajout de 3 points supplémentaires à l'ordre du jour initial. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

D) Compte rendu des différentes commissions

CCHS :

Administration Générale - Somme Numérique : Suite à la démission de M. Jean-Marie BLONDELLE, en tant que représentant de la CCHS au sein de SOMME NUMERIQUE, M. VARLET sera son remplaçant.

Administration Générale - Transfert d'un bien immobilier : Le conseil communautaire autorise le Président à signer l'acte de transfert de propriété du Collège Gaston Boucourt à ROISEL, entre le Département de la Somme et la Communauté de Communes de la Haute Somme et tout acte y afférent.

Finances - Approbation des rapports CLECT : Les conseils municipaux seront appelés à délibérer sur ces rapports. Etant donné que la CLECT se déroule en amont du conseil communautaire, il sera possible d'échanger sur les rapports présentés avant envoi aux communes. Après réception des différentes délibérations des communes, le conseil communautaire devra délibérer sur le montant des attributions de compensation définitive (avant la fin de l'année 2021).

Finances – Institution de la taxe GEMAPI : Suite à la présentation de l'AMEVA lors du conseil communautaire du 24 juin dernier, le conseil communautaire se prononce favorablement sur l'instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Finances – Exonération de la TEOM pour l'année 2022 : Le Conseil Communautaire approuve l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2022, pour les entreprises suivantes : (Distri Center à Péronne, But à Péronne, Gifi à Péronne, Lidl à Péronne, Entreprise Boniface à Equancourt). Chaque entreprise possède sa propre filière pour l'enlèvement et le traitement des déchets.

Finances – Redevances campings 2022 : 51 € par emplacement

Ressources Humaines – Création d'un poste de chargé(e) de communication à temps complet.

Conseil d'école :

Règlement intérieur voté à l'unanimité.

Au total 290 enfants sur l'ensemble du regroupement.

Mise en place d'un plan de continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant et si la pandémie oblige à reprendre le travail en présentiel et distanciel.

Présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Les exercices incendie et exercices attentat/intrusion se sont bien déroulés dans le calme et rapidement. Modification du point de rassemblement à Bernes. Élémentaire : utilisation des portables personnels avec les soucis que cela peut engendrer : SMS non entendu, problème de réseau. Solution proposée : la fourniture de talkie-walkie ou d'un téléphone. En cas d'absence d'une enseignante et si le brassage n'est pas autorisé, la solution la plus adaptée est la mise en place d'un service de garderie.

Projet de l'année : Maternelle de Roisel : rencontres USEP, médiathèque, gymnase, piscine, opération « nature propre ».

Maternelle de Bernes : Nettoyons la nature, « une Somme d'Espoir » dans le cadre de l'USEP, « courir longtemps ».

Elémentaire : Prix littéraire, chorale du collège, projet Picard, Cross de fin d'année, E3D.

M. Hagard fait remarquer qu'elle a rencontré des soucis de ménage après le passage de Vacances Plurielles (centre aéré). M. Girardin demande l'installation de poubelles de tri sélectif.

Actions de la FCPE : Vente de chocolats de Noël, Bourse aux jouets, ventes de jacinthe, spectacle de Noël, distribution de calendrier personnalisable, grille de Pâques, Kermesse ?

Classe de mer : une proposition est faite pour faire partir tous les enfants de l'élémentaire une journée à la mer et de demander la présence d'un guide nature. Les classes de Maternelles aimeraient partir à Berck pour emmener les enfants voir les cerfs-volants.

Les parents d'élèves aimeraient la mise en place d'un trombinoscope et s'interrogent sur le fait de ne pas avoir rempli de fiches de renseignements. Un dysfonctionnement du portail internet est souligné, notamment en ce qui concerne les inscriptions à la garderie.

Les parents veulent connaître la capacité d'accueil maximale de la cantine de Roisel car, selon eux, le nombre d'enfant est trop élevé par rapport au personnel présent.

Les parents veulent également connaître la capacité maximale du bus pour la cantine de Roisel.

Incivilité dans le bus : Une rencontre a eu lieu avec le chauffeur, l'employeur a été prévenu et la personne qui accompagnait dans le bus n'a pas été renouvelé.

SISCO :

Des réunions ont eu lieu sur le devenir du SISCO Haute-Somme. En effet, les charges communales ont doublé depuis 2017 pour certaines communes, notamment pour la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY. Un audit est demandé afin de réduire les coûts de fonctionnement.

FDE :

La fédération a signé une convention avec ENEDIS pour une durée de 30 ans. Innovation dans la vidéo protection, actuellement deux Communes en sont équipées (Feuilleres et Heudicourt).

La FDE propose des études pour le remplacement du chauffage au fioul.

Un appel à projet est en cours concernant les panneaux photovoltaïques.

En 2023, bascule du Gaz B (Pays-Bas) avec le Gaz H (Gaz naturel).

L'installation des bornes de recharge électrique est en augmentation dans les Communes, cependant, aucune rentabilité de constaté pour le moment.

La FDE et la SICAE ont un projet en commun sur la Commune de Roisel avec l'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques de 5 hectares. Un second projet est en réflexion sur la Commune de Nurlu.

Projet de méthanisation en cours notamment sur les Communes de Vraignes en Vermandois et Albert. Achat d'une éolienne à Poix de Picardie afin d'avoir une vue sur la maintenance et le fonctionnement de cette dernière.

Mise en place d'un Concours ECOLOUSTICS à destination des élèves de CM1, CM2 et 6ème sur le thème « Mon territoire fait sa transition énergétique et moi dans tout ça ? »

Syndicat d'eau :

Cartigny et Buire vont intégrer le syndicat au 1 janvier 2022. Des travaux sont à prévoir en raison de la vétusté du réseau. Cette adhésion va permettre un gain annuel de 35 000 € environ. La Commune de Buire ne dispose pas de défense à incendie.

Mesnil-Bruntel et Brie n'ont pas encore donné leur accord pour rejoindre le syndicat. Les différents projets sont en attente en raison d'un problème d'effectif au sein de la SAUR.

La qualité de l'eau est bonne malgré la présence d'une légère trace de produit de traitement à betteraves.

II) Ajout n° 1 Achat véhicule Communal :

Comme évoqué lors de la dernière réunion, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un véhicule pour un montant de 1000 euros TTC. Ce dernier est de type monospace (Opel Zafira) équipé d'un crochet d'attelage avec un contrôle technique OK. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

III) Ajout n° 2 Décision modificative « subventions aux associations »

Afin d'effectuer la transaction financière avec un particulier en toute légalité, Monsieur le Maire propose une décision modificative de + 1000 au compte 66748 et -1000 au compte 61521. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Ajout n° 3 Détermination prix terrain Montigny

Suite au bornage de la parcelle ZD90 à Montigny, Monsieur le Maire présente la superficie du terrain (environ 3100 m²) ainsi que le coût du bornage afin de déterminer un prix de base pour la vente de ce dernier. Après discussion, l'ensemble des conseillers présents détermine un prix de vente de 15 000 €. Comme évoqué précédemment, une publication sera faite auprès de chaque administré, la vente du terrain se fera par enchère à transmettre sous enveloppe à la Mairie.

V) Délibération CLETC :

Commission Locale d'Evaluation des Charges : Analyse et vote des 5 rapports (zone d'activité, voirie, mobilité, équipements sportifs, tiers lieu numérique) ainsi que la validation du mode de calcul des attributions de compensations fiscales 2020. Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

Suite au passage en FPU, mise en place des attributions de compensation afin d'assurer la neutralité et permettre une répartition juste auprès des Communes membres de la CCHS.

Rappel concernant le rapport « Voirie », la Commune à désormais la main mise sur les travaux (entretien et neuf).

VI) 11 Novembre

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11h00 suivi d'un dépôt de gerbe et d'un verre de l'amitié.

Notre partenaire Bleu de Terre sera également présent pour présenter les produits locaux ainsi que quelques dégustations.

VII) Point et vote sur le projet de ralentissement CD24

Une réunion a eu lieu en Mairie le 26 octobre avec le responsable Voirie au Département, Eiffage et le vice-Président voirie à la Communauté de Communes. Cette réunion a pour but d'avancer dans notre projet et de connaître les aménagements possibles sur notre CD24.

En ce qui concerne HERVILLY : mise en place d'un passage piéton surélevé avec zone 30KMh. Les chicanes, STOP et priorité à droite ne sont pas acceptés.

Accepté à la majorité par les conseillers présents.

En ce qui concerne MONTIGNY : La longueur du CD24 impose la mise en place de 3 zones de ralentissement.

Mise en place d'un passage piéton surélevé au niveau du transformateur rue de Vermand et de deux paires de chicanes.

Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Une demande de chiffrage prévisionnel est en cours, les plans seront accessibles en Mairie afin d'échanger avec les administrés de la Commune.

VIII) Gratification agent communal et secrétaire

En raison de la qualité du travail effectué au cours de l'année, Monsieur le Maire propose des bons d'achats à notre secrétaire et à notre agent communal.

Après discussions, une somme de 200 euros sera allouée à chaque salarié.

IX) Résultat label des Villes et Villages Fleuris

Suite au passage du jury des Villes et Villages fleuris en août dernier, nous avons reçu les résultats au concours début novembre.

« Maintien du label « 2 fleurs » avec les félicitations du jury »

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu riche en compliments et conseils et remercie l'ensemble des élus et bénévoles pour le travail effectué tout au long de l'année.

X) Préparation Noël

La mise en service des décors de Noël se fera le 25 novembre.

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 11 décembre, un dessin animé sera projeté et la distribution des cadeaux se fera par le père Noël. Des dégustations seront proposées aux enfants et parents présents.

Mise en place de deux sapins dans la Commune.

Un budget sera alloué pour la décoration de la salle de motricité.

Distributions des bons d'achats et des colis de Noël aux aînés du 11 au 13 décembre.

Rappel : l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS organise son repas de fin d'année à la salle des fêtes de Bernes le dimanche 12 décembre dès midi.

XI) Questions diverses

Suite aux dernières annonces du Président de la République, Monsieur le Maire propose le passage d'un « Vaccinobus » afin de rendre le vaccin de la Covid19 accessible à tous.

Changement des passages du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif dès le mois de janvier 2022.

Le passage se fera toujours tous les 15 jours

Semaine impaire - Mardi matin : tri sélectif

Semaine paire - Jeudi Matin : ordures ménagères

La séance est levée à 20h50